

... Le point sur la situation à l'école D. Germond et la position de la PEEP de Coudoux...

Au cours du premier trimestre, l'école D. Germond a connu une situation extrêmement tendue en raison du comportement d'un enfant en grande difficulté familiale, sociale et relationnelle.

Les agissements de cet enfant (violences physiques et verbales répétées à l'encontre des enseignants et des autres élèves) ont en effet largement perturbé le fonctionnement normal de l'établissement.

A la demande de la directrice Mme Hoarau (alertée à la fois par le malaise de cet enfant et par les troubles que son comportement engendraient au sein de l'école), plusieurs commissions se sont réunies. Ces commissions ont notamment rassemblé les parents de l'élève en question, ses éducateurs, l'équipe du Rased, les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

Les instances compétentes ont rapidement établi que cet enfant présentait des troubles de comportement importants et qu'il devait bénéficier d'un accueil prioritaire, et urgent, dans une structure spécialisée. Il est apparu que cet élève, en grande souffrance, avait en effet besoin d'une prise en charge spécifique qu'une équipe éducative ordinaire, telle que celle de D. Germond, ne pouvait lui apporter.

Pour que cet enfant puisse donc bénéficier d'un accueil spécifique dans une structure adaptée à ses besoins, une décision devait être prise en conseil d'école pour obtenir son transfert vers un établissement spécialisé.

Lors du premier conseil d'école, les parents d'élèves ont été sollicités par l'équipe éducative pour voter la demande du transfert de cet élève. Les résultats du vote ont fait apparaître que les 14 enseignants présents, 1 représentant de la FCPE et 4 représentants de la PEEP se sont prononcés en faveur du transfert de l'élève. Les autres votants (6 représentants de la FCPE, 1 représentant PEEP, la psychologue scolaire et le représentant de la mairie) se sont abstenus. Les parents PEEP ont donc largement contribué à ce qu'une majorité se dégage. Sans ce vote, la situation n'aurait pas pu évoluer. De fait, cet enfant aurait dû poursuivre sa scolarité à D. Germond, dans un établissement ordinaire où son malaise et ses difficultés de comportement n'auraient vraisemblablement fait que s'accroître.

Une fois, la demande de transfert votée, le dossier a été transmis à Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale, décisionnaire dans le traitement de cette affaire. Afin de nourrir la réflexion de l'IEN, l'équipe de la PEEP a rédigé un courrier(*) et a participé à une réunion en sa présence. Nous avons donc eu largement l'occasion d'exprimer nos doutes, nos inquiétudes et nos points de vue et il semble que nous ayons été entendus.

Actuellement, cet enfant est scolarisé de façon temporaire dans un établissement Salonnais et grâce à l'intervention de Mme l'Inspectrice, il est devenu prioritaire sur la liste d'attente d'un ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique).

Nous souhaitons vivement que la souffrance de cet enfant soit entendue et que ses difficultés soient enfin prises en charge dans un environnement adapté. Nous souhaitons par ailleurs tout aussi sincèrement que l'école D. Germond retrouve une ambiance sereine afin qu'enseignants et élèves puissent à nouveau travailler dans des conditions normales. C'est cette double exigence qui a toujours guidé nos actions et nos prises de position sur ce dossier.

Tout au long du trimestre, face à cette situation à la fois délicate et préoccupante, nous avons régulièrement débattu en interne, nous avons recherché des points de vue extérieurs. Nous nous sommes efforcés d'informer aussi objectivement que possible tous les parents d'élèves qui nous ont questionnés, et nous avons écouté attentivement leurs inquiétudes afin de représenter au mieux leurs points de vue.

Aujourd'hui, la PEEP reste particulièrement attentive à l'évolution de la situation et nous continuerons d'attacher une grande importance à l'ambiance qui règne au sein de l'école. Depuis quelques temps, d'autres enfants, également en difficulté (mais dans une moindre mesure pourtant), semblent reproduire les violences et les incivilités déjà observées. Sous la houlette de l'IEN, en concertation avec l'équipe enseignante et tous les représentants des parents d'élèves, nous participons donc à la mise en place de solutions rapides et efficaces, pour que ces débordements soient contenus. Il en va de l'intérêt de tous.

Nous restons, bien évidemment, à la disposition de tous les parents d'élèves pour toute information complémentaire.

L'équipe de la PEEP de Coudoux

(*) A lire sur le site internet de la PEEP de Coudoux (<http://peep-coudoux.wifeo.com/documents/lettreIA4.pdf>)